

LE PROJET ASSOCIATIF



PRÉAMBULE

Depuis 1966, des femmes et des hommes animés par un esprit de solidarité ont choisi d'agir ensemble pour proposer aide et soutien à d'autres femmes et d'autres hommes ayant à affronter des difficultés sociales.

Afin de rendre leur action plus efficace, ces acteurs bénévoles se sont donnés pour cadre une structure associative. L'association Accueil & Promotion, ainsi fondée, a décidé de faire appel à des professionnels salariés pour participer à la réalisation de sa mission sociale.

Pour répondre de façon pertinente aux besoins des personnes concernées par son action, Accueil & Promotion est dans une dynamique d'évolution permanente. C'est pourquoi elle gère aujourd'hui un ensemble de services complémentaires proposant plusieurs niveaux d'intervention dans le cadre d'une démarche de prévention ou de réinsertion : l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement.

Nous avons la volonté de faire de notre projet associatif :

- qu'il vive au quotidien par une action concrète et de qualité ;
- qu'il vive dans l'avenir ; c'est en proposant toujours des réponses pertinentes et adaptées à leurs besoins que nous continuerons à prouver notre respect des femmes et des hommes auprès desquels nous avons choisi d'agir.



HISTORIQUE

L'association Accueil & Promotion, composée d'un groupe de bénévoles servant un projet commun d'utilité sociale en faveur de la jeunesse, crée, en 1966, sa première structure d'hébergement pour Jeunes Travailleurs à Saint-Quentin dans l'Aisne.

Depuis cette initiative, Accueil & Promotion a poursuivi son développement dans le secteur de l'hébergement social et du logement accompagné pour tout public.



Accueil & Promotion est une association autonome, non lucrative, engagée dans l'action sociale.

VALEURS IDENTITAIRES

Par une démarche humaniste, Accueil & Promotion reconnaît la valeur de chacun et agit pour l'épanouissement de tous.

Son action se fonde sur les valeurs suivantes :

- le respect et la reconnaissance de chaque personne ;
- la nécessité que chacun puisse bénéficier des droits et assumer les devoirs liés à la citoyenneté ;
- la liberté individuelle de pensée, de choix, d'expression ;
- la solidarité entre les Hommes ;
- l'égalité en droit de tous.

Elle est gestionnaire et transparente dans l'organisation et les méthodes de fonctionnement. Elle agit au quotidien, étant aussi force de changement.

Lieu de transformation sociale, de développement de solutions innovantes, elle est force de proposition de la société civile. Organisation inscrite dans le cadre de lois et règlements existants, elle est actrice des processus permettant de les faire progresser.

Elle est conçue comme un regroupement d'acteurs, bénévoles et salariés, autour d'un projet commun, dans le cadre d'une structure associative d'utilité sociale.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accueil & Promotion se fixe pour objectifs :

- d'accueillir chaque personne ;
- de l'orienter, après évaluation de sa situation, vers les structures pouvant apporter les réponses paraissant les mieux adaptées ;

- d'accompagner chaque personne dans la mise en œuvre de son projet ;
- de favoriser son insertion, en partenariat ou en complémentarité avec l'environnement social.



MISSIONS

Accueil & Promotion se donne pour mission de :

- Lutter contre toutes formes d'exclusion sociale ;
- Permettre à des femmes et des hommes, d'ici et d'ailleurs, de disposer d'un toit qu'il soit d'urgence, d'insertion, résidentiel ou de loisir ;

Accompagner les personnes accueillies afin de leur permettre de :

- faire valoir leurs droits,
- améliorer leurs conditions de vie,
- se sentir reconnues et respectées,
- identifier et valoriser leurs potentialités,
- élaborer et mettre en œuvre un projet de vie,
- développer leur autonomie et aider leur intégration dans la société.

Le choix et la mise en œuvre de ces missions doivent toujours être conformes à la réglementation en vigueur et à l'éthique de l'association.

DES UNITÉS D'ACTIONS COHÉRENTES : LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SERVICES

La vocation de l'association est d'inscrire son action dans le champ de l'accueil et la promotion par le logement. Elle agit par la mise en œuvre des différents dispositifs d'hébergement d'insertion et de logement accompagné. Son action est orientée « tout public » : jeunes, adultes isolés, familles et personnes âgées.

Ainsi, ses établissements ou services assurent les missions d'intérêt général sous habilitations et agréments de l'État, des Collectivités locales et territoriales, services déconcentrés de l'État et autres intervenants institutionnels... Développant une approche globale, nos établissements agissent sur tous les leviers qui contribuent à la socialisation des publics accueillis : emploi, formation, santé, ouverture culturelle, citoyenneté, loisirs...

PRINCIPES D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

La qualité de l'intervention repose à la fois sur le savoir-faire et sur la manière d'être.

Dans le cadre de son Système de Management de la Qualité et de sa certification ISO 9001, dans le respect du développement durable, nos principes d'intervention se définissent par :

- un accueil pour tous, un accueil pour chacun ;
- des usagers acteurs de leur démarche ;
- l'optimisation, la gestion et la mutualisation des moyens ;

- des équipes qualifiées, motivées et efficaces agissant dans le cadre d'une organisation structurée ;
- le développement du partenariat ;
- l'évaluation.

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

L'implantation des établissements par leur nature et spécificité se situe sur l'ensemble de territoires pertinents, dans le respect de cohérence de l'organisation fonctionnelle, technique et financière.



POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.ASSO-AEP.ORG



Siège Social

85, Boulevard Jean Bouin
02100 SAINT-QUENTIN
association loi 1901

T. 03 23 62 63 73

contact@asso-aep.org
www.asso-aep.org